

ALLOCUTION DE M. É. BESSON

Secrétaire général des Amitiés Spirituelles

Mesdames et Messieurs...

Nous voulons vous mettre au courant de la nouvelle organisation de notre groupe : *les Amitiés Spirituelles*. Tel est l'objet de la présente réunion. La loi nous oblige à nous constituer en association déclarée et à déposer nos statuts ; mais nous tenons à affirmer publiquement que cette estampille officielle ne modifie en aucune manière l'esprit de notre société, et que nous restons un groupe essentiellement mystique. Notre idéal est toujours de servir le Christ et de vivre l'Évangile ; les principes exprimés en tête de notre revue *les Amitiés Spirituelles* demeurent notre programme.

La sympathie que vous avez si fidèlement témoignée à l'œuvre de Sédir nous fait croire que vous trouverez de l'intérêt à connaître les racines de notre mouvement.

Nous sommes un certain nombre d'amis qui connaissons Sédir de longue date et qui nous trouvons unis à lui par une amitié faite d'affection et de reconnaissance. Il y a bien des années, nous avons pris l'habitude d'aller passer chez lui une soirée toutes les semaines et de parler avec lui familièrement et sans programme, au gré des inspirations et des événements. Ainsi, dans une atmosphère familiale et fraternelle, s'est formé un petit noyau à qui Sédir a communiqué peu à peu les lumières et les certitudes dont il est le dépositaire ; Sédir a étanché notre soif de connaître, il nous a fait sentir le néant des théories et des spéculations, il a allumé en nous le goût de l'acte. Et cette ambiance de simplicité, de courage gai et de ferveur secrète a été transmise à nos formes ultérieures de

groupements. Alors le désir nous est venu de travailler avec lui. Nous nous sommes appelés d'abord *Comité des Conférences Sédir*. Mais notre ami, pensant que l'homme doit s'effacer devant l'idée, n'a pas voulu que son nom soit mis de la sorte en avant et c'est lui qui a baptisé notre groupe d'un titre qui est un programme : *les Amitiés Spirituelles*.

Sédir a commencé par répondre à l'appel qui lui a été adressé de faire des conférences, tant à Paris qu'en province et à l'étranger. Puis ses auditeurs lui ont demandé des livres : il en a publié. Ce sont : *les Conférences sur l'Évangile* (3 volumes), *Initiations*, *le Bréviaire Mystique*, *les Rêves*, *le Fakirisme hindou*, *le Devoir spiritualiste*, *les Tempéraments et la Culture psychique*, *les Forces mystiques et la conduite de la Vie*, *la Guerre actuelle selon le point de vue mystique*, *le Martyre de la Pologne*, *les Sept Jardins mystiques*, *les Directions spirituelles*, *l'Essai sur le Cantique des Cantiques* dont une seconde édition vient de paraître. Parmi ces ouvrages, *le Devoir spiritualiste* a été tiré à 3.000 exemplaires destinés à la propagande. D'autres brochures ont suivi : *la Vraie Religion* qui atteint son 11^e mille, *les Amitiés spirituelles*, *le Vrai Chemin vers le Vrai Dieu* tirées chacune à 5.000 exemplaires.

Ces éditions ont été faites par nos propres moyens et nous remplissons un très doux devoir en exprimant à nouveau notre reconnaissance aux personnes qui nous ont aidés de leurs encouragements et de leurs dons. Nous conservons une gratitude particulière à notre ami Beudelot, dont le dévouement nous a été bien précieux dans une entreprise humainement aussi hasardeuse.

Ensuite il a été demandé à Sédir de répandre ses idées d'une façon plus large dans une publication périodique. Nous avons donc lancé, en février 1919, une revue mensuelle sans aucune prétention portant le titre de notre groupe : *les Amitiés spirituelles*. Elle a été accueillie avec une sympathie qui a dépassé nos plus vastes espérances puisqu'après vingt mois d'existence elle est tirée chaque mois à 2.000 exemplaires et compte 12 comités et 50 correspondants.

Cet exposé vous montre, Mesdames et Messieurs, que ce n'est pas notre volonté personnelle qui a présidé aux

formes de ce mouvement ; nous n'avons fait qu'obéir aux circonstances, instruments elles-mêmes de la volonté divine.

*
* *

Mais nous souffrons de ne pouvoir répondre aux besoins qui se manifestent. De tous côtés on nous demande les œuvres de Sédir. Plusieurs d'entre elles sont épuisées et les difficultés où se débat actuellement l'industrie du livre rendent presque impossibles les réimpressions et les publications nouvelles, d'autant plus que nous ne disposons que de nos ressources personnelles. Il devient nécessaire de faire appel à la collaboration de tous ceux qui vivent de notre idéal, mais qui peut-être ignorent qu'il est en leur pouvoir – et pourrai-je ajouter : de leur devoir – de travailler à la diffusion de cette lumière dont notre humanité ne peut être privée sans voir se tarir une des sources de sa vie spirituelle. Le champ est vaste et nous avons besoin de beaucoup d'ouvriers. Ceux qui se sentent au cœur le désir de répondre à cet appel si pressant des circonstances sont invités à entrer dans notre groupe de travailleurs. La loi oblige les associations à ne vivre que des cotisations de leurs membres. Nous avons donc fixé à 3 francs par mois notre cotisation minima. La modicité de cette somme – qui n'atteint pas même le prix d'un quotidien – permettra à tous ceux qui le veulent de partager avec nous le pain de l'esprit et de le donner à ceux qui le réclament. Notre groupement sera ce que seront ceux qui le composent : chacun est appelé à travailler dans le milieu où il a été placé, chacun doit faire briller la Lumière qu'il a reçue. Notre ferveur, notre activité, notre conviction seront la mesure de notre rayonnement et les moyens de notre succès.

Il ne faut pas nous le dissimuler, Mesdames et Messieurs, nous sommes peu nombreux, sans influence sociale, dispersés dans la foule qui ne sait pas. Téméraire est la tâche qui nous est proposée, et cependant elle vaut la peine d'être entreprise. Car aucun effort n'est plus urgent que celui d'aider les autres à mieux vivre la vie. De même

que le blé magnifique a commencé par être une toute petite herbe au bord du sillon, de même nos travaux, modestes sans doute mais persévérants, prépareront les riches moissons de l'avenir. Notre Maître – nous en avons l'assurance – les recevra avec amour dans Ses greniers. Et quand, à notre dernier jour, l'imminence de notre comparution devant le juste Juge et le sentiment de notre indignité inquiéteront nos minutes suprêmes, au moins pourrons-nous nous ressouvenir de nos expériences mystiques et reprendre une confiance parfaite en la tendre sollicitude de Celui au Nom duquel nous nous serons tant de fois remis.

Émile BESSON.

Paru dans le *Bulletin des Amitiés Spirituelles* en octobre 1920.